

Les échos de Castelmau



Bulletin Municipal d'informations N°14 - décembre 2011





EDITO

Très chers concitoyens,

L'année 2011 se termine. Pour beaucoup d'entre nous, les mois, les jours, les heures ne s'égrènent plus, le temps ne s'écoule pas non plus, il s'enfuit. Pourtant, les scientifiques pourraient le confirmer, la rotation de notre terre ne s'est pas accélérée.

Si elle ne tourne pas plus vite, peut-être ne tourne-t-elle plus rond ?

Ceci expliquerait donc cela !

Plus rond ?

Rond, en termes de sphère, le rond dont on ne s'échappe pas, le ronron ?

Rond, en termes d'argent, le pognon que l'on ne possède pas, pas le rond ?

Écoeurant

Dans cette période plus que maussade où les délocalisations vont bon train, rattrapées et même dépassées par les plans de licenciement, la psychose suprême qui devrait pousser le peuple de France à accepter l'inacceptable serait la perte de ce fabuleux triple A.

Dans le même temps, sans que cela soit très médiatisé, on apprend qu'un footballeur français va encaisser la bagatelle de 220 000 euros par semaine ! Qu'un ancien président de la République vient d'être condamné à deux ans de prison avec sursis !

Et si nous n'étions plus sur terre, mais pourquoi pas sur la lune ?

Non, je me refuse à cette éventualité et vous invite à ne pas fuir la réalité. Nous sommes réellement sur terre, et il ne tient qu'à nous que nous y soyons mieux. Mieux ensemble, pas l'un au détriment de l'autre, mais l'un et l'autre dans le respect de chacun en excluant de notre réflexion toute hiérarchisation liée à la condition sociale.

Cela est-il possible ?

Oui, j'en veux pour preuve la formidable semaine que nous avons vécue dans le cadre de l'hommage à Georges Brassens. Merci au Conseil Général de nous avoir proposé cet Hommage et à Hérault Musique et Danse pour le choix artistique. Bravo à toutes les personnes qui ont répondu spontanément à l'appel et ont participé avec leur cœur et leur passion : l'association Arts au Château, le C.O.C., le 3eme Age, l'Atelier des Petites Fourmis, le Comité des Fêtes, Messieurs Bessières et Daudé, Quentin Walravens, le compagnon tailleur de pierre, l'École des Sautarochs et Anna Pellerin. La préoccupation commune n'a pas été la compétition, mais bien la réussite de l'évènement.

Sur cette note d'optimisme et d'espoir, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Fraternellement.

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers

TOUR D'HORIZON DES DERNIERS TRAVAUX

SALLE BOSQUIER

A la demande du C.O.C., la salle Bosquier a été agrandie afin de pouvoir stocker du matériel.

CANTINE SCOLAIRE

La suppression d'une cloison a permis d'agrandir la salle de restauration de la cantine scolaire et de gagner quelques places.

MAISON DU PEUPLE

Les utilisateurs de la Maison du Peuple ont pu constater la réfection des toilettes, maintenant aménagées pour les personnes à mobilité réduite.



Travaux programmés

- ✓ L'appartement de la rue Parnasse étant libéré, des **travaux de réfection** ont lieu afin de le remettre en location le plus tôt possible.
- ✓ A la demande des riverains, un **ralentisseur sera posé rue Saint Antoine**.
- ✓ Afin d'éviter des accidents dus aux poses de planches devant certains portails, des **passages bateaux seront aménagés** sur les trottoirs.
- ✓ **Réfection des chemins communaux.**

SICTOM

Jeu « EKONOMI QUIZ »

A l'occasion de la sortie du jeu de société "Ekonomi Quiz" élaboré par les animateurs du SICTOM Pézenas-Agde, la collectivité lance un jeu-concours dans les mairies des communes du territoire. **Le SICTOM offrira 30 exemplaires du jeu**, à gagner lors du tirage au sort.

- Dates du concours : du 21 novembre 2011 au 23 décembre 2011
- Tirage au sort : Mercredi 28 décembre 2011
- Bulletin d'inscription à découper dans le SICTOM Infos n°18 ou à télécharger sur le site internet du SICTOM* et à insérer dans le sac à verre mis à disposition en mairie
Le concours est ouvert à tous ! Les

usagers n'ayant pas la possibilité de se rendre en mairie peuvent renvoyer le bulletin par courrier : SICTOM Pézenas-Agde - BP 112 - 34120 Pézenas

***www.sictom-pezenas-agde.fr / rubrique "à la une"**



UN AUTOMNE SACREMENT ARROSE! La Région sous les feux de la rampe...

leParisien.fr

04.11.2011—Le sud de la France noyé sous les eaux

Depuis samedi, 2300 personnes ont dû être secourues et évacuées dans le Var, les Alpes-Maritimes et la Corse. Les inondations causées par les pluies torrentielles ont entraîné le décès d'un couple de personnes âgées à Bagnols-la-Forêt (Var), intoxiquées au monoxyde de carbone en tentant de pomper leur cave inondée. Un SDF allemand de 51 ans a, lui, été retrouvé mort au bord de l'Hérault, après avoir été emporté la veille par les eaux du fleuve en crue. Dimanche, c'est sur le Sud-Ouest que des pluies torrentielles continuaient de s'abattre.



Le 1er adjoint de Castenau de Guers (Hérault) montre l'ampleur des dégâts dus à la montée des eaux. (MAXPPP/Dominique Quet)

REUNIONS DE QUARTIER

Une large concertation dès 2012

De nombreux sujets seront débattus lors des premières réunions de quartier qui seront mises en place dès le début de l'année prochaine. Cette large concertation permettra de sonder plus précisément les besoins et les attentes des Castelnaulaises et des Castelnaulais et de rechercher les meilleures solutions possibles pour y répondre.

L'engagement de la municipalité actuelle à **œuvrer pour que le quotidien des habitants de Castelnaud de Guers soit le plus agréable et satisfaisant possible** est une priorité. Vous serez tenus informés du calendrier de ces réunions très rapidement.

**La sécurité :
une
préoccupation
importante et
des solutions
concrètes
proposées**

- Dispositif « Voisins Vigilants »
Ce dispositif, déjà existant dans plusieurs communes françaises, et surtout actif dans les pays anglo-saxon, nous a été proposé par quelques habitants du village. Il vise à **renforcer la vigilance de chaque habitant** d'un même quartier envers des événements suspects ou des situations inhabituelles, en

créant **une chaîne de solidarité** directement reliée au Maire, aux élus et à la gendarmerie. L'enjeu est de pouvoir lutter plus efficacement contre les cambriolages et les actes de délinquance. Il sera expliqué et mis en place lors des réunions de quartier. Des panneaux signalant cette mise en place renforceront sa visibilité pour en améliorer sa performance.

- Recrutement d'un agent de police municipale

Nous vous avons déjà parlé de cette éventualité dans Les Echos de Castelnaud. Cela va enfin être d'actualité très rapidement. Le projet de partenariat avec une commune voisine ne pouvant aboutir, nous avons décidé de recruter un agent de police municipale. Il aura le statut de « stagiaire » pendant un an et son poste pourra être pérennisé ensuite. Parce que « prévenir vaut mieux que guérir », **une phase de « prévention »** permettra aux habitants du village de s'habituer à cette nouvelle présence, et à l'agent de mieux connaître notre village.



**PROTECTION
VOISINS VIGILANTS**



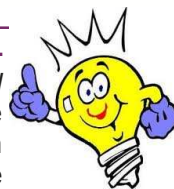
en liaison immédiate avec
la Gendarmerie et la Police Municipale

La surveillance de voisinage (en anglais *Neighborhood watch*) est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance des personnes d'un quartier, d'une rue, dans le but de **prévenir la délinquance et**

les cambriolages. Cette surveillance s'opère sous forme d'organisations de voisins, surtout actives dans les pays anglo-saxons.

Il ne s'agit pas de surveiller son voisin ni de faire de la délation, mais plutôt d'être attentif à des faits inhabituels. Lorsqu'ils ont connaissance d'un fait, les membres de l'organisation de surveillance peuvent alerter le Maire ou les services de police ou de gendarmerie, ce qui permet à ces derniers de gagner un temps précieux. Ce dispositif en vigueur aux États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne et dans quelques villes françaises, a déjà fait ses preuves et **permis une diminution des cambriolages, une amélioration de la qualité de vie et de la quiétude des riverains.**

Source : fr.wikipedia.org/wiki/Surveillance_de_voisinage



**ASSOCIATION CENTRE
HÉRAULT PÉZENAS
Foyer Perce Neige**

Cette année, la **vente des brioches** au profit des handicapés du Centre Hérault de Pézenas Foyer Perce Neige a été bien suivie. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette bonne œuvre. Toutes les brioches ont été vendues et ont rapporté la somme de **120 euros** reversée à l'association.

TELETHON 2011

La contribution de la municipalité pour le Téléthon 2011 est de **1000 euros**.

VOEUX DU MAIRE

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal invitent la population castelnaulaise à fêter l'année 2012 lors de la cérémonie des vœux le **vendredi 13 janvier à 18h à la salle polyvalente.**

UNE RETRAITE BIEN MERITEE! Entretien avec Daniel Serrano – novembre 2011



Daniel Serrano, enfant de Castelnau qui a longtemps tenu avec Evelyne, son épouse, l'épicerie « Utile », cède sa place à Stéphanie pour profiter d'une retraite bien méritée. Les Echos de Castelnau l'ont rencontré pour en savoir un peu plus sur son parcours.

Les Echos de Castelnau : Comment en êtes-vous arrivé à tenir l'épicerie « Utile » ?

Daniel Serrano : Un jour de la fête de Castelnau, en janvier 1998, ma mère m'a dit : « Daniel, l'épicerie de Castelnau est à vendre ». Elle savait que mon rêve, depuis tout petit, à toujours été de tenir une épicerie. Et lorsque j'interrogeais mes amis, ils me disaient que ce serait bien que je revienne sur Castelnau. L'offre commerciale me semblait intéressante, alors je me suis renseigné auprès des banques, et le 1^{er} avril 1998, j'ai pu acheter l'épicerie et je me suis installé à Castelnau. Ce n'était pas l'enseigne Utile et c'est moi qui ai fait ce choix car je connaissais déjà cette enseigne et je savais que c'était une référence en la matière.

L.E.D.C. : D'où vient cette fibre, cette envie de tenir une épicerie depuis tout petit ?

D.S. : Je ne sais pas vraiment. Lorsque j'étais petit, j'avais une tante qui tenait une épicerie à Toulouse. Lorsque nous allions la voir, je me régalaïs de toucher les objets, de ranger les bouteilles. Plus tard, j'ai appris la mécanique agricole mais ça n'a pas été mon métier. J'ai d'abord travaillé à la vigne. Comme je ne gagnais pas bien ma vie, j'ai postulé pour prendre une épicerie en gérance

sans connaissance particulière dans ce domaine. C'était en 1976-77 au Grau d'Agde. Petit à petit, j'ai arrêté la gérance pour être manutentionnaire en super marché dans divers endroits. J'ai progressé jusqu'à être directeur avec plus de vingt employés sous mes ordres. En somme, j'ai progressé différemment que ceux qui font des études. Maintenant, c'est certainement plus difficile car si on n'a pas la qualification, on reste manutentionnaire.

L.E.D.C. : Connaissiez-vous bien Castelnau lorsque vous avez repris l'épicerie ?

D.S. : Je suis pratiquement natif de Castelnau puisque mes parents s'y sont installés lorsque j'avais 6 mois. Par la suite, j'ai habité Marseillan, Agde, Vias, Pomerols, jamais loin de Castelnau !

L.E.D.C. : Comment Evelyne, votre femme, a-t-elle vécu cette aventure ?

D.S. : Nous nous sommes connus en super marché. Lorsque nous sommes venus ici, elle était d'accord pour reprendre l'épicerie avec moi puisqu'elle connaissait le métier, surtout en boulangerie et charcuterie. Elle n'est pas originaire d'ici puisqu'elle est du nord, Armentières. Elle est arrivée dans la région à la fin des années 80.

L.E.D.C. : S'est-elle acclimatée facilement ?

D.S. : Très facilement ! Elle a pourtant 9 frères et sœurs dans le nord, mais elle ne remonterait pas y vivre pour autant.

L.E.D.C. : Êtes-vous satisfait de l'évolution de votre activité au fil du temps ?

D.S. : Oui. Dès le départ, le magasin a bien marché. Le fait que je sois du village m'a certainement beaucoup aidé car les clients venaient faire les courses « chez le petit Serrano ». Et nous avons participé à presque toutes les fêtes du village, ce qui crée un lien de confiance et de sympathie.

L.E.D.C. :

Quels sont vos plus mauvais souvenirs ?

D.S. : Il n'y en a pas vraiment. Je n'ai jamais eu de soucis avec les clients. Je m'entends bien avec les jeunes qui viennent souvent, je discute avec eux et ils me soutiennent. Une fois j'ai eu un souci avec une personne agressive mais ils étaient tous à mes côtés. Je n'ai pas été embêté !

L.E.D.C. : Avez-vous des enfants ?

D.S. : J'ai une fille et Evelyne, ma femme, a deux fils et une fille. Et nous avons déjà cinq petits enfants et un sixième à venir !

L.E.D.C. : Et maintenant que vous êtes à la retraite, savez-vous comment vous allez gérer votre temps ?

D.S. : Pour le moment, nous sommes en vacances ! Nous en profitons puisque pendant 15 ans nous n'avons quasiment pas pris de vacances. Grâce à toutes les personnes qui ont voulu nous rendre hommage en nous offrant une croisière, nous allons pouvoir partir pendant une semaine. Nous en profitons pour les remercier tous très chaleureusement ! Il y a aussi les petits enfants... Pour le moment, nous voyageons. Ensuite nous arriverons tranquillement à la fête de Castelnau, et après nous verrons.

L.E.D.C. : Avez-vous un message ou un conseil pour Stéphanie qui reprend l'épicerie ?

D.S. : Je lui souhaite une bonne réussite ! Ce n'est pas une activité facile, il y a toujours quelque chose à faire. Je l'aiderai pendant quelques temps car c'est important qu'elle soit soutenue et aidée pour démarrer. Mais un petit commerce comme celui-là devrait toujours marcher car avec la crise et la baisse du pouvoir d'achat, les clients privilégient le commerce de proximité au lieu de se déplacer à chaque fois car cela coûte cher.

Propos recueillis par Cédric Chauveau, pour les Echos de Castelnau. Novembre 2011.

L'ATELIER DE COIFFURE

ouverture :

- Lundi 14h—18h
- Mardi 9h—12h / 14h—17h
- Mercredi 9h—12h
- Jeudi : 9h-18h en périodes scolaires 9h—12h / 14h—19h non stop possible sur rdv en période de vacances
- Samedi 8h30—14h



COMMEMORATION

Anciens Combattants de Castelnau de Guers Comité FNACA et UNION HERAULTAISE

Le président des Anciens Combattants de Castelnau de Guers et le bureau remercient Monsieur le Maire, les élus, Paul Selmer et ses musiciens, les écoles, les pompiers, la gendarmerie et toutes les personnes qui se déplacent à l'occasion des manifestations visant à honorer la mémoire de nos soldats tombés au combat et des victimes de toutes les guerres.

Voici un résumé de nos activités :

- **04 septembre** : journée des Associations, les anciens combattants y ont participé.

- **21 septembre** : cérémonie de remise de drapeau de la FNACA au comité de Castries.

- **06 octobre** : Comité Départemental FNACA à Sète.

- **20 octobre** : Assemblée générale des Anciens Combattants de Castelnau.



Election du nouveau Bureau :

Président : CHRISTOL Bruno

Secrétaire et porte drapeau : ROUVRAIS Jean

Secrétaire adjoint : SEGURA René

Trésorier : ARNAUD Francis

Porte drapeau : CALAS Hubert

- **28 octobre** : l'U.H. (Union Héraultaise) a tenu son Conseil Départemental dans la salle polyvalente de 9h à 12h. Il s'est poursuivi par un repas convivial à la Table de Flo (Florensac)

- **09 novembre à Florensac** : exposition « Les Monuments de la Grande Guerre », travail réalisé par Roger BOUIS.

- **11 novembre** : Armistice 14-18. Comme de coutume, la cérémonie a débuté par un rassemblement devant la Mairie pour déposer une gerbe au Monument aux Morts (Avenue de Pézenas), puis place des Frères Barthélémy, puis devant la stèle aux Morts de toutes les guerres (cimetière). Les enfants de l'école ont

entonné la Marseillaise. Paul Selmer et ses musiciens étaient là pour les accompagner. Lecture du message de l'U.F.A.C. par des enfants suivie du discours du Maire. Vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la mairie. La cérémonie fut réussie avec toujours une bonne participation de la population. Repas à la Table de Flo.

- **18 novembre** : Assemblée Générale de l'U.D.A.C. à Marseillan.

Activités du 1er semestre 2012 :

- **19 mars 2012** : Ce sera le 50ème anniversaire du cessez le feu en Algérie. Cérémonies prévues à Sète, Montpellier, Béziers, Pinet.

- **Samedi 28 avril 2012** : Congrès Départemental F.N.A.C.A. à Villeneuve-lès-Maguelone.

- **08 Mai 2012** : à Castelnau de Guers Cérémonie de la Victoire sur le nazisme 1945.

- **Mai 2012** : Fonds social F.N.A.C.A.

RETOUR SUR LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2011 Le 93ème anniversaire!

Extraits du discours de Jean-Charles Sers, Maire de la commune :

« En 1918, l'Allemagne signa l'armistice à Rethondes, dans un wagon en forêt de Compiègne. Elle restitua alors à la France l'Alsace et la Moselle, communément appelée Alsace-Lorraine, après 4 années d'hostilités qui ont fait près de 40 millions de victimes.

La plupart des soldats de Verdun n'étaient pas des surhommes. Ils aimaient juste leur patrie, leur honneur, leur liberté et leur pays. Ils aimaient aussi leur toit, leur maison, leur village et leur manière de vivre. Ils ne voulaient pas en être dépossédés et c'est pourquoi ils se sont battus, avec courage, fierté, humilité et abnégation. »

« Il me semble qu'à l'heure où certaines de ces valeurs se perdent, cette cérémonie doit garder tout son sens afin que ne tombent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération. Pour que tout cela ne se reproduise pas bien sûr, mais aussi pour que nos enfants soient les héritiers d'une morale que ces hommes et ces femmes ont défendue. »

« Nous observons avec regret la résurgence de certains phénomènes que l'on croyait enfouis dans

les limbes de l'entre-deux guerres. »

« Aujourd'hui comme hier, le peuple est parfois tenté de céder aux sirènes des démagogues, à adopter leurs solutions de facilité.

Aujourd'hui comme hier, certaines élites restent sourdes à la souffrance populaire, ne répondant à la désespérance sociale que par le mépris. »

« En ces temps de crise morale, économique, sociale et culturelle, nous ferions bien de revenir aux valeurs cardinales de la nation. Cette France républicaine et universaliste que chantait si bien Jean Ferrat, qui s'étend « des genêts de Bretagne aux bruyères d'Ardèche », « la belle la rebelle » qui « tient l'avenir, serré dans ses mains fines » !

« Je voudrais d'ailleurs conclure cette intervention sur une note d'espoir. Lorsqu'en 1919 l'Assemblée Nationale assista au retour des députés d'Alsace-Lorraine, revenant de quarante ans d'occupation prussienne, Clémenceau s'exclama la voix pleine d'émotion : « Les larmes, les cris, la douleur, l'agonie ne peuvent ternir l'allégresse infinie ! »

« Aujourd'hui et demain, partout en France, en Europe et dans le monde, sont rassemblés celles et ceux qui veulent rappeler la grandeur de celles et ceux qui ont donné par leur engagement tout son sens au mot « sacrifice ». Assumant avec fierté notre devoir de mémoire, avec les jeunes générations présentes à nos côtés, travaillons à construire ensemble un avenir de liberté, de paix et de respect. Notre rassemblement est celui de l'espoir dans l'avenir. Que cette journée soit sous le signe de l'amitié et du pardon. »

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette commémoration (anciens combattants, porte-drapeaux, musiciens de Paul Selmer, enfants et institutrices de l'école des Sautaroche, élus) ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont célébré ce 93ème anniversaire à nos côtés.



ENQUETE PUBLIQUE DES AFFECTATION et DECLASSEMENT de PARCELLES COMMUNALES pour CONSTRUCTION de LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur Jacques LANQUETIN, Commissaire Enquêteur, émet un AVIS FAVORABLE au déclassement des parcelles AR553p et AR552p en vue de la réalisation du projet de logements sociaux.

Monsieur Lanquetin a recueilli et analysé les avis des personnes qui se sont exprimées en faveur et en défaveur de ce déclassement. Il a ensuite consigné tous les éléments de cette enquête et rendu ses conclusions dans un rapport d'enquête.

Réponses aux observations

« 388 pétitions » signifiant des points de désaccord ont été envoyées, ce qui « correspond environ à 140 familles. Dans la même proportion, les 22 personnes individuelles ayant inscrit une observation (positive) sur le registre d'enquête, et s'étant déplacées en mairie pourraient représenter une soixantaine de personnes ». Le nombre important des contestataires a attiré l'attention du commissaire enquêteur qui a analysé de près les arguments qui sont avancés dans cette pétition. Il en dénombre quatre principaux, et pour chacun d'eux, à la lumière des éléments qui composent le dossier, il apporte une réponse.

1) Le projet ne s'accorde pas avec les nombreuses villas individuelles construites dans le secteur.

Réponse du commissaire enquêteur : « A l'origine du projet en 2009, il était prévu de construire un seul bâtiment comprenant 18 logements (...) (cf présentation de ce projet : Les Echos de Castelnau N°4). L'association de défense de l'environnement urbain et périurbain de Castelnau de Guers avait obtenu de la commune qu'elle modifie son projet qui risquait de défigurer le paysage de ce secteur du village. Des réunions se sont tenues où chacun a pu s'exprimer. La commune, soucieuse du bien être de ses habitants a revu ses objectifs, et le projet est tout à fait différent puisqu'il n'y a plus que 14 logements (au lieu de 18) dans 14 petites maisons individuelles. »

(cf deuxième version du projet : Les Echos de Castelnau N°8).

« Le projet a été remonté dans le haut de la parcelle cadastrale 553 en bordure et sous la rue de l'en Coucou. Il empiète également pour une petite partie dans la parcelle 552. La commune a tenu compte de l'avis de nombreux habitants qui trou-

vaient qu'un bloc de 18 appartements s'intégrerait mal dans l'environnement actuel. Les 14 maisons individuelles dont la hauteur R+1 ne dépassera pas environ 6 mètres, seront la continuation de l'urbanisme existant à cet endroit. »

Monsieur le commissaire dit « avoir du mal à comprendre pourquoi, alors que la municipalité a modifié son projet suite à la pression des habitants et que ces mêmes habitants déclarent ne pas être hostiles à la construction de logements sociaux, une pétition a circulé dans le village en invoquant toutes sortes de raisons dont certaines sans fondement ».

*Il semble ainsi que la contestation relève plus d'une réaction d'opposition systématique que de la volonté de faire avancer un projet utile à la collectivité et répondant aux objectifs de la loi SRU en vigueur. **

**« La loi trouve sa source dans le fait que la ville d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a 50 ans. La loi SRU cherche à prendre toute la mesure des enjeux de la ville d'aujourd'hui : lutter contre la périurbanisation et le gaspillage de l'espace en favorisant le renouvellement urbain, inciter à la mixité urbaine et sociale, mettre en œuvre une politique de déplacements au service du développement durable. » (source : www.legifrance.gouv.fr)*

2) La proximité immédiate avec le cimetière pose un problème de respect de la tranquillité d'un lieu de recueillement.

Réponse du commissaire enquêteur : « Le terrain du projet est situé au Plan d'Occupation des Sols dans la zone constructible U. Il n'y a pas de zone de protection autour du cimetière. Le terrain est donc constructible sans réserve spéciale. Il n'y a aucune raison pour que la tranquillité des lieux soit perturbée. »

Ajoutons que d'autres habitations existent en proximité immédiate du cimetière, et ce depuis longtemps sans que cela pose problème. Plus encore : la salle polyvalente et le plateau sportif sont également en proximité immédiate. Cet argument n'est donc pas convaincant.

3) Le projet de la salle polyvalente comprenait un nombre de places de parking indispensables. Le déclassement de cette parcelle enlèverait des places de parking affectées à ce projet et la situation ne serait donc plus conforme avec le permis de construire déposé.

Réponse du commissaire enquêteur : « Les pétitionnaires semblent ignorer que le permis de construire de la salle polyvalente était scindé en deux tranches, la 1ère étant terminée en 2005 avec un total de 315 places de parking (dont 80 sur le terrain en question). La 2ème tranche a été

annulée par permis modificatif n° 034 02W0016M1. De ce fait, le nombre de parkings était diminué de 315 à 235 : ce qui supprimait les emplacements prévus sur le terrain, et permettait à la commune de l'utiliser pour construire des logements. »

Signalons ici que les personnes ayant fait la démarche de faire signer à de nombreux habitants du village une pétition afin de les rallier à leur cause n'ont pas vérifié au préalable l'exactitude de cette allégation, ce qui rend cet argument caduc.

4) Le prix du terrain au m2 est moins élevé que celui avancé qui concernait la première version du projet.

Réponse du commissaire enquêteur : « L'observation de l'Association sur le prix du m2 n'est pas justifiée (...), le prix retenu et estimé par les Domaines représente la valeur réelle et justifiée du terrain. Au départ, la Société Domicil construisait un immeuble de 18 logements sur un terrain viabilisé. Seuls les branchements : eau égout électricité téléphone étaient à sa charge.

S'agissant maintenant d'un lotissement de 14 lots individuels, la Sté doit mettre à disposition des futurs locataires une viabilité complète : construction d'une voirie respectant les normes de la commune (...), 14 branchements d'eau, 14 branchements à l'égout, 14 branchements électriques, 14 branchements téléphoniques... »

« (...) En outre, la Société Domicil » devait construire « 4 logements de moins d'où une rentabilité plus faible. »

Rappelons que cette somme est supérieure de 70 000€ à celle que la société Domicil aurait eue à verser à la commune si le projet de logements sociaux soutenu par l'équipe municipale précédente avait été retenu en lieu et place de la Maison du Peuple actuelle.

Un projet utile pour la collectivité

Le commissaire enquêteur a également consigné des argumentaires exprimés par des habitants de la commune en faveur du projet. En voici quelques extraits :

- « Projet bien adapté : à l'environnement, à l'urbanisme du village, aux besoins en logement social. »
- « Favorable au projet. Beaucoup de gens cherchent des appartements à des prix raisonnables. »
- « Ce projet est bien situé puisque près de l'école, de la mairie, des commerces. »
- « Les logements sociaux sont indispensables dans le développement d'une commune. D'autre part l'utilisation de terrains inoccupés serait de bon aloi pour la commune. »

A la lumière de l'analyse des éléments de ce dossier, **Monsieur le commissaire enquêteur émet un « AVIS FAVORABLE »** à la désaffectation et au déclassement d'une parcelle communale (...) pour construction de logements sociaux »

Il conseille toutefois une réactualisation de l'estimation du terrain par les Domaines, ce qui était déjà prévu.

Le rapport d'enquête ainsi que tous les éléments de présentation du projet sont consultables en mairie.



→ ECOLE DES SAUTAROCHS

UN PREMIER TRIMESTRE RICHE EN EVENEMENTS

Le froid arrive enfin et le mois de décembre est déjà là..... Avec son lot de festivités autour de la Fête de Noël!!! Le premier trimestre est terminé, et l'année 2012 pointe le bout de son nez!!!



Les activités du trimestre:

La semaine du Goût en Maternelle

Les plus petits se sont tout d'abord rendus à la boulangerie où ils ont été accueillis par **Stéphane et Florence**. Après la visite, chaque enfant est reparti avec son petit pain. Des ateliers autour des saveurs ont également été menés, cette semaine là, avec l'aide précieuse des parents.

Participation à la Cérémonie du 11 novembre

Les élèves de l'école ont pu **chanter**, comme chaque année, **la Marseillaise devant le Monument aux Morts**. Les élèves de CM ont lu le discours des anciens combattants, transmis par leur président, Mr Bruno Christol. Cette participation permet à tous les élèves de mieux comprendre cette cérémonie.

Festival littérature jeunesse de Pézenas « La Maman des Poissons »

La classe des CM a rencontré **Gilles Rapaport**, la classe des CE, **Sara** et la classe des GS / CP, **Gigi Bigot**, auteurs de littérature jeunesse.

Les PS/MS ont rencontré **Gérard Garcia**, plasticien et créateur du personnage de la Maman des Poissons.

Comme chaque année, nous avons participé à des spectacles et visité de nombreuses expositions. Les classes des CE et CM se sont rendues à **l'imprimerie de Pézenas** où Mr Domens leur a transmis la passion de son métier.

Semaine Anniversaire de Georges Brassens

Les élèves des classes de CE et CM ont appris **2 chansons de Georges Brassens** qu'ils ont présentées jeudi 24 novembre sur la Place de la Mairie, où un public nombreux était venu les applaudir et se restaurer des délicieuses crêpes préparées par l'Association des Petites Fourmis, les parents d'élèves et la Mairie.



CLASSE DÉCOUVERTE *Bon à savoir!*

La mairie, au travers du Centre Communal d'Action Sociale, **peut prendre en charge une partie de votre participation** sous certaines conditions. N'hésitez pas à la contacter au **04 67 98 13 61**.

Ils étaient accompagnés de 2 musiciens du spectacle « **Le Temps ne fait rien à l'affaire** » venus toute l'après-midi dans nos classes présenter leurs instruments et leur travail. **Les fonds récoltés lors de cette vente de crêpes et lors de celles qui suivront, serviront au**



Le Père Noël ne sera pas en retard cette année!

Les Petites Fourmis se sont activées et ont pu offrir aux parents et amis de l'école leurs crêpes et leur chocolat chaud, malgré le temps clément : petit Papa Noël, tu n'auras pas à te couvrir pour ne pas attraper froid.

financement de la Classe Découverte des CE et des CM au mois de mars 2012.

La prochaine vente de crêpes devant l'école aura lieu **le jeudi 05 janvier**.

Les élèves de l'Ecole des Sautarochs ont pu profiter des **festivités de Noël**. Il y avait au programme cette année :

Lundi 12 décembre : spectacle « Le Père Noël est endormi »

Jeudi 15 décembre, visite du Père Noël dans les classes et remise

des cadeaux offerts par la Municipalité, suivi d'un moment convivial dans la cour de l'école, avec buvette et vente de friandises en présence du Père Noël.

Vendredi 16 Décembre, goûter de Noël offert par la Municipalité aux enfants.

Vacances Scolaires : du vendredi 16 décembre au soir jusqu'au mardi 03 janvier au matin.

Merci à tous ceux qui œuvrent, ont œuvré et œuvreront pour le rayonnement de notre école!!!

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS !

La Directrice **Julie Nadal** pour l'équipe pédagogique

L'AGGLO AGIT POUR L'HABITAT

Un dispositif d'aides pour inciter les propriétaires à rénover



Restaurer c'est économiser

L'Agglo subventionne la rénovation de votre

Habitat

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Maison de l'Habitat : 04 67 21 31 30

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée vient de lancer pour cinq années une nouvelle **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)** sur son territoire afin d'aider les propriétaires bailleurs et occupants à rénover leur logement. Ce dispositif vise à **encourager l'amélioration thermique des habitations et à résorber l'habitat indigne ou très dégradé.**

Les propriétaires de logements de plus de 15 ans (soumis à la condition de ressources pour les propriétaires occupants) peuvent bénéficier de **subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat et/ou de l'Agglomération pour financer leurs travaux.**

Tous les propriétaires intéressés peuvent venir **se renseigner à la maison de l'habitat***. Si le projet est retenu par l'opérateur, une visite du logement à réhabiliter sera programmée avec un spécialiste qui se déplacera pour établir un diagnostic et livrer ses conseils techniques.

Tout au long du processus menant aux travaux, **chaque propriétaire est donc accompagné gratuitement** et reçoit de l'aide dans ses démarches, que ce soit pour élaborer un plan de financement ou trouver un entrepreneur s'il en fait la demande. La subvention est versée après les travaux. Le dispositif concerne également la **rénovation des façades.**

* Renseignements : Maison de l'Habitat, place des Halles à Agde et boulevard Jacques - Monod à Pézenas.
Tél: 04 67 21 31 30

CAISSE DÉPARTEMENTALE D'AIDE IMMOBILIÈRE

Un outil du Conseil Général de l'Hérault

Créée depuis 1962, la Caisse Départementale d'Aide Immobilière propose aux Héraultais qui souhaitent accéder à la propriété ou améliorer leur résidence principale, un prêt à finalité sociale d'un montant maximum de 15.000 euros, au taux de 2.5 %, remboursable sur 15 ou 18 ans.

Ce prêt obligatoirement complémentaire d'un prêt principal est accordé sous certaines conditions.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet mis en ligne depuis le 10 octobre 2011 : www.cdai34.org

Cela vous permettra de faire le test afin de vérifier si vous êtes éligible au prêt de la CDAI pour pouvoir l'intégrer dans votre projet de financement.

Vous souhaitez construire, acquérir ou améliorer un logement?

Ce prêt complémentaire social est destiné à :

- L'acquisition d'un terrain nécessaire à la construction
- La construction d'une résidence principale après obtention du permis de construire
- L'achat d'une maison ou d'un appartement neuf ou ancien(ne)
- Aménagement d'une maison ou d'un appartement ancien(ne) (+10 ans)

Pour pouvoir faire une demande de prêt, les conditions sont les suivantes :

- L'achat doit s'effectuer dans le département de l'Hérault
- L'emprunteur principal doit être âgé de moins de 60 ans et bénéficier d'un salaire supérieur ou égal au SMIC
- L'endettement doit être inférieur à 33 %
- Il faut disposer de 10 % d'apport personnel minimum par rapport au coût total du projet.

Le coût total du projet doit être inférieur à 250.000 euros (frais de notaire inclus) quel que soit le projet.



CULTURE, TERROIR ET VIN

La C.A.H.M. subventionne

A fin de soutenir les journées "Culture, Terroir et Vin" organisées et financées par la municipalité, dont l'édition 2011 s'est déroulée les 13 et 14 août, la **Communauté d'Agglomération**

Hérault Méditerranée a accordé une subvention de 2000€ à la commune. Cette manifestation revêt un intérêt communautaire de par la mise en valeur des produits du terroir local.

CASTELNAU, TERRE DE CULTURE

Bienvenue à « Art TROZ » !



A près vingt ans brillamment consacrés à la conception et la réalisation de films scientifiques et culturels, **Fred TAVANO** choisit d'en investir dix autres dans un doctorat de psychologie, mais se livre volontiers, en parallèle, au négoce d'œuvres d'art surréalistes.

Diplômé, il sera psychanalyste à plein temps durant plus d'un quart de siècle. Atteint par l'âge, il se rebaptise sans pitié **Art TROZ** et utilise désormais l'ordinateur pour nous faire partager sa curiosité des

fantasmes qui hantent l'imaginaire.

Car si Art TROZ ne sait pas peindre, il sait « voir ». Ses photos sont la matière première du rêve qu'un choix de logiciels lui permet de créer peu à peu sur l'écran. Rêve qu'il ne reste dès lors qu'à imprimer sur toile pour qu'il devienne tableau aux dimensions que l'on voudra.

Ainsi s'enrichit chaque jour une vaste galerie chatoyante de chimères et d'anamorphoses étranges, mais toujours placées sous les signes de la beauté et de l'humour.



Vous pouvez le rencontrer en vous rendant à l'Art'elier Ou par mail en écrivant à : tavano@dbmail.com

Informations Culturelles

Vous désirez recevoir les informations culturelles de votre commune par e-mail? Faites-en la demande en écrivant à : castelnaudeguers.culture@orange.fr

ITINÉR'ART

Appel aux artistes de Castelnau de Guers

Les trois ateliers sont maintenant mis en place. **Les artistes qui souhaitent rejoindre notre démarche sont les bienvenus.**

Il faut pour cela :

- que l'atelier soit ouvert au public. Ouverture minimum le 1er dimanche de chaque mois.
- avoir une reconnaissance artistique professionnelle. (M.D.A. / SIRET).

N'hésitez pas à nous contacter.

Anna : 06 83 25 76 86

Mado : 06 13 55 57 69

Tiennouch: 06 37 53 67 05



POINT PRESSE

Midi Libre / octobre 2011

L'itinér'art jalonne la vieille ville



■ Anna Hauser, Étienne Chambrelan et Madeleine Ossikian.

Venus d'horizons différents, trois artistes ont créé un itinéraire d'art à l'intérieur du vieux village.

Ils ont réussi dans une entreprise difficile : redonner aux vieilles rues une certaine dynamique. Une vie truffée de poésie et de beauté que les temps modernes leur confisquent.

Tout dernièrement, en soirée, dans les ateliers, trois vernissages ont rassemblé près de deux cents personnes, beaucoup de Castelnaulais, mais d'autres venus de Pézenas, Béziers, Montpellier et de villages environnants.

Voilà qui, ajouté à la réussite picturale, apportait un indéniable succès populaire.

Sa perception d'un monde avec la route pour héritage

Samedi et dimanche, les visiteurs continuaient à emplir les locaux des exposants, avec qui ils pouvaient s'entretenir et admirer leurs œuvres.

Les artistes : Anna Hauser-Pellerin, peintre plasticienne, exposait sa peinture contemporaine sur miroirs et matériaux de récupération, mouvantes perspectives aux couleurs chaudes ou translucides.

Étienne Chambrelan dit "Tiennouch", peintre sculpteur, montrait ses œuvres teintées d'érotisme et inspirées par la volupté et la courbe féminine. Quant à Madeleine Ossikian, peintre et professeur de peinture, elle exposait sa perception d'un monde avec la route pour héritage et la mémoire d'hommes et de femmes d'un autre temps.

Les ateliers seront ouverts tous les premiers dimanches de chaque mois de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h, ou encore sur rendez-vous.

SEMAINE BRASSENS

Chronologie des événements en images

Mardi 22 novembre : exposition à la Maison du Peuple des œuvres des membres de l'association **Arts au Château**. Ils ont fait dans un très court laps de temps un travail remarquable en hommage à l'artiste. Monsieur **Guy Bessieres**, natif du village et passionné de la première heure, nous a dévoilé une petite partie de sa collection personnelle : DVD, livres, photos, disques, objets divers...



Jeudi 24 novembre : Cédric Laronche et Nicolas Iarossi, artistes du spectacle « Le Temps ne fait rien à l'affaire », font découvrir aux enfants leurs instruments de musique et leur font chanter des chansons de George Brassens. Tous les enfants de l'école ont pu en bénéficier, pour leur plus grande joie!



En sortie d'école, l'**Atelier des Petites Fourmis** vend des crêpes au profit de la coopérative scolaire, puis les enfants chantent La Canne de Jeanne et Les Copains d'Abord, tempérant ainsi l'ambiance de fraîcheur automnale par leur chaleur artistique.



Vendredi 24 novembre : c'est au tour du **Club du 3e Age** d'y mettre tout son cœur pour offrir un goûter — concert grâce aux merveilleux gâteaux confectionnés par ses adhérentes et au guitariste-chanteur



Gérard Daudé qui, le temps d'une prestation de grande qualité, a su faire profiter l'assistance de son indéniable talent. Les enfants sont même mon-

tés spontanément sur scène pour chanter avec lui!

L'objectif du brassage des générations était assurément atteint!

Samedi 26 novembre : Déjà la dernière journée de cette semaine en hommage à Georges Brassens à l'occasion du 30e anniversaire de sa mort, mais aussi du 90e anniversaire de sa naissance. C'est également la plus symbolique.

Le matin, le nouvel « Espace George Brassens » est inauguré à l'heure de l'apéritif offert par la



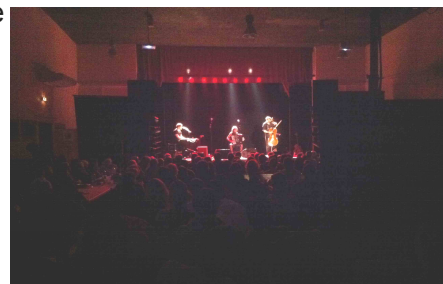
L'orchestre des **Congés Payés** mené par notre 1er adjoint François Garcia au chant et à l'accordéon, nous a régalé les oreilles et rendait plus doux le son produit par tous ces tailleurs de pierre!

Le soir, le **Comité des Fêtes** propose un buffet froid de qualité. Puis nous assistons à un spectacle de très haute tenue offert par le Conseil Général. Trois musiciens, **Cédric LARONCHE** (guitare, chant), **GABRIELLE** (chant, accordéon) et **Nicolas IAROSS** (violoncelle, chant) ont été réunis il y a quelques mois par l'association **Hérault Musique et Danse** pour monter un spectacle en hommage à Georges Brassens. Ils ont revisité les chansons de l'artiste avec beaucoup de personnalité et d'originalité, tout en respectant profondément l'œuvre originale. Le résultat est en tous points remarquable!



municipalité. Mais le tailleur de pierre **Quentin WALRAVENS** (cf couverture des Echos), compagnon de France, n'a pas attendu ce moment pour graver sur le banc **offert par le C.O.C. à la commune** l'inscription « **BANC PUBLIC / G. BRASSENS** ».

Autour de lui, les enfants et leurs parents avaient tout loisir de tenter leur chance en réalisant une gravure de coquillage dans de petits blocs de pierre prévus à cet effet.



Après le spectacle, un **vin d'honneur offert par la municipalité** clôt cette folle semaine en hommage à un artiste qui restera à jamais présent dans nos cœurs.



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS Édition 2011

Pour la 4ème édition de la Journée des Associations, plusieurs nouveautés ont permis à cette manifestation de prendre son véritable envol. Prévue juste avant la rentrée, cette journée a joué pleinement son rôle en servant de vitrine pour les associations qui ont présenté leurs activités de l'année.

Les Castelnaulais qui avaient été avertis par un courrier personnalisé

sont venus nombreux et ont profité des animations qui ont égayé cet après-midi festif.

Les **Rosses Moustiques** ouvraient le bal par une scénette de la visite théâtralisée. Les enfants profitaient du **goûter offert par la municipalité**, et l'atelier maquillage proposé par Anna Pellerin de l'association **Viv'Art** faisait le bonheur des plus petits comme des plus grands.

L'après-midi se poursuivait avec d'autres scénettes, une **tombola gratuite** et des **jeux organisés par la municipalité**, la remise d'un

cadeau aux jeunes saisonniers qui travaillèrent durant l'été aux côtés des agents territoriaux, et un **mot d'accueil de Monsieur le Maire pour les nouveaux arrivants**.

En fin d'après-midi, l'apéritif offert par la municipalité permit à tous les exposants et participants de cette Journée des Associations de partager un moment convivial bien mérité.

Cette année, l'**Association des Chats Libres** faisait son entrée dans le monde associatif Castelnaulais, et le stand de l'**Atelier des Petites Fourmis** a fait forte impression avec les décors confectionnés par leurs soins qui ont servi aux festivités de l'école depuis 2009.



Arts au Château de Guers, le 3e Âge, la FNACA, le COC, Viv'Art, les Rosses Moustiques, le Comité des Fêtes et l'ADEP complétaient la panoplie des stands.

A n'en pas douter, les associations de Castelnaud sont pleines de ressource et de vitalité!



COUSIDO DE PLEG A PLEG

L'association a repris ses activités de couture le mardi 13 septembre. Nous sommes donc **tous les mardis de 14h à 17h** dans la petite salle attenante à la Maison du Peuple. Toutes les personnes débutantes ou chevronnées sont les bienvenues. Elles peuvent venir s'informer sur place.

L'an passé, l'association s'est équipée d'une surjetteuse. La cotisation d'adhésion reste inchangée à 7€



PAROISSE ST ROCH EN PISCENOIS

Les paroisses St Roch en Piscénois et Notre Dame de Val d'Hérault vous invitent à venir nombreux pour les **vœux de nouvel an le dimanche 8 janvier 2012 à partir de 15 heures** dans la salle polyvalente et à venir à la messe animée par la catéchèse des enfants et l'aumônerie le **18 décembre 2011 à 18h30 en l'église St Sulpice**.



ATELIER DES PETITES FOURMIS

rapporté 250€ pour les enfants.

L'atelier des "Petites Fourmis" vous accueille au stand des crêpes :

- Jeudi 8 décembre
- Jeudi 5 janvier
- Jeudi 26 janvier
- Jeudi 9 février
- Jeudi 1 mars
- Jeudi 22 mars
- Jeudi 26 avril
- Jeudi 10 mai



Nous vous rappelons que tous les bénéfices des ventes seront reversés intégralement à la coopérative scolaire pour le voyage de fin d'année.

"Fourmizement" Votre!



Les enfants chantent Brassens

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'achat des crêpes pendant la semaine en hommage à Brassens. Cette vente a

C.O.C.

BIEN VIVRE DANS SON CORPS

Depuis septembre le groupe **Bien Vivre dans son Corps** a repris le chemin de la salle polyvalente à raison de deux séances par mois pour :

- Travailler son équilibre, la coordination de ses mouvements;
- Renforcer ses muscles;
- Entretenir sa mémoire et sa concentration;
- Être à l'écoute des autres.

Notre groupe se retrouve avec beaucoup de plaisir et évolue dans la convivialité et la bonne humeur.

Brigitte, toujours disponible, prend soin de chacun de nous, nous aide à écouter notre corps et à le faire évoluer pour qu'il vieillisse bien.

INFOS TAMBOURIN

Entraînement des minimes et cadets le vendredi soir au plateau sportif.

Pour les Seniors masculins et féminins, la reprise de la saison et des entraînements aura lieu après la Fête locale du village, soit fin janvier.

Pour toutes informations : contactez Thierry Benoit au 06 12 69 23 08.



Le Club Omnisports de Castelnau vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES

Les Rosses Moustiques continuent sur leur lancée et préparent de nouvelles représentations de **"L'Amour Foot"** de Robert Lamoureux.

De son côté, le nouveau groupe récemment créé attaque avec entrain la préparation d'un spectacle.

Composé de quatre femmes, deux hommes et quatre collégiennes, il travaille avec une application non dénuée de bonne humeur.

Les **Visites Théâtralisées**, quant à elles, seront de nouveau programmées en 2012. A ce sujet, nous cherchons toujours des doublons pour les rôles du Baron/Consul, du Garrigou et de Louis Deschan/Jules Roumegas.

De plus, nous envisageons l'introduction de deux nouveaux



personnages (rôles muets), à savoir : **Mousquetaires / laquais de chaise à porteurs.**

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en contactant **Jean Pellerin** au 06 13 15 18 00 / jean.pellerin@voila.fr



LE CLUB DU 3EME AGE

A cause du mauvais temps, nous avons été obligés d'annuler la visite de la villa gallo-romaine de Loupian ainsi que la visite du château de Flaugergues le 10 novembre. Que les participants veuillent bien nous en excuser.

Dans le cadre de la **semaine Brasseurs**, le vendredi 25 novembre à la Maison du Peuple, **Gérard Daudé** nous a fait le grand plaisir de nous interpréter des chansons de ce grand poète. Le 3ème Âge a offert des gâteaux faits

maison ainsi que du café. Madame Garcia nous a fait du vin chaud. **Ce fut vraiment une réussite. Bravo à tous et à toutes et encore une fois merci.**

Dimanche 27 novembre a eu lieu **notre loto**. Merci à tous les participants. Notre Assemblée Générale s'est tenue le 04 décembre suivie d'un goûter spectacle. Merci aux participants.

Nous avons également participé au **Marché de Noël** du 11 décembre. Vous avez pu découvrir les travaux de

notre atelier "Traditionnel et Nouveauté" permettant de prévoir quelques cadeaux. La **sortie à Sant Pere de Rodes** en Espagne du 13 décembre dernier nous a permis de profiter d'un bon repas sur la Costa brava, puis nous avons fait une petite halte à la frontière pour quelques achats.



Merci pour votre participation à toutes ces activités. **Nous vous souhaitons à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2012!**

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Castelnau de Guers, après une assemblée générale, a **décidé de continuer, temporairement, son activité**. En effet, il aurait été dommage de ne plus avoir de festivités alors qu'il reste tant de choses à faire pour que le village bouge. Les membres reconduits assureront les prochaines activités festives, notamment la fête votive de janvier 2012.

Il est bien évident que les volontaires souhaitant se joindre à nous seront les bienvenus.

Je remercie tout particulièrement Fabien POVEDA, Président sortant, pour sa rigueur et sa façon de diriger pendant plusieurs années le Comité, ainsi que toutes celles et ceux qui, par leur présence et leur disponibilité, ont œuvré pour que le village bouge de manière festive et solidaire.



Merci aux **commerçants** qui tout au long de l'année participent par des dons et honorent de leur présence les diverses activités.

Merci également à vous, Castelnaulaises et Castelnaulais, qui par votre participation et votre présence à toutes ces activités, avez permis de valoriser notre motivation. Nous vous souhaitons de joyeuses

fêtes de Noël et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2012, qu'elle vous apporte santé, bonheur et fraternité.

Rendez vous pour la prochaine fête votive qui se déroulera du 20 au 25 janvier 2012!

Jean Pierre THIEULE, vice-président du Comité des Fêtes



Vide grenier—automne 2011

LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

La journée des associations du 04 septembre dernier nous a permis de faire connaître notre action et de rencontrer des personnes intéressées par notre travail.

Le soutien à l'association, qu'il soit financier, matériel ou moral, nous aide dans la réalisation de notre projet : **déjà 1 chat et 6 chattes stérilisés à ce jour.**

La stérilisation des chats non domestiques demande du temps, de la pa-



tience et une bonne connaissance des quartiers. Le dialogue et la compréhension des résidents nous rendent plus efficaces.

La stérilisation est une bonne solution pour enrayer la prolifération des chats. Elle est souhaitable aussi pour les chats domestiques mâles et femelles afin d'éviter des abandons de chatons dans les rues. Elle réduit aussi la fécondation des chattes sans propriétaire.

L'association n'est pas un refuge pour chats ou chatons abandonnés, elle est donc très reconnaissante envers les propriétaires qui ont adopté la stérilisation et ceux qui gèrent les portées de leur chatte.

A savoir : un accord avec nos vétérinaires (docteurs ASCHERO et DEGEZ, clinique des Rodettes à Pézenas) nous a permis d'obtenir **une réduction de 50% sur chaque stérilisation pour les propriétaires de chats qui versent à notre association une cotisation de 20€.**



Naissances



Bienvenue à

Alexandro LINGURAR

Hugo DE NATTES CAUQUIL

Jean-Roch BONIFACE

Décès



Monsieur le Maire et son
Conseil Municipal
présentent leurs plus sincères
condoléances aux familles de

Henri GUICHARD
(époux BONNET)

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⌘ **JEAN Georges, médecin généraliste:**
3 pl Mairie, 04 67 90 76 28
- ⌘ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:**
5 pl Jeu de Ballon, 04 67 90 75 03
- ⌘ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste:**
7bis Avenue des Sautarochs, 04 67 31 47 07

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Du lundi au vendredi:

9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin: permanence des
élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04.67.98.13.61

Fax : 04.67.98.39.08

En cas d'urgence:

06.75.51.69.98 (adjoint d'as-
treinte)

06.38.65.13.04 (Maire)

Contact mail:

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00

Tel : 04.67.93.83.96

CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:
7h30 / 18h30

Tel: 04.67.30.29.59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES NE TARDEZ PAS!

L'inscription sur les lis-
tes électorales n'est
pas seulement un de-
voir civique, mais résul-
te également d'une
obligation légale en
vertu de l'article L. 9 du
code électoral. **Elle est indis-
pensable pour pouvoir voter.**



Les demandes d'inscrip-
tion peuvent être effec-
tuées en mairie pendant
toute l'année jusqu'au **31
décembre 2011 inclus**.
Les inscriptions **dépo-
sées en 2012** et rete-
nues par la commission admi-
nistrative permettront de voter à
compter du 1er mars 2013.

PROCHAINS SCRUTINS

Élection présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012

Durée du mandat : 5 ans

Dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007

Élections législatives : 10 et 17 juin 2012

Durée du mandat : 5 ans

Dernière élection : 10 et 17 juin 2007



AGENDA

DECEMBRE 2011

DECEMBRE

- 18 décembre : Messe en l'église St Sulpice à 18h30 — Animée par la catéchèse des enfants et l'aumônerie
- 21 décembre : C'est l'hiver
- 25 décembre : Jour de Noël
- 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre

JANVIER 2012

JANVIER

- 03 janvier : C'est la rentrée
- 05 janvier : Vente de crêpes devant l'école — Atelier des Petites Fourmis
- 08 janvier : CATECHESE vœux du nouvel an à partir de 15h — salle polyvalente
- 13 janvier : PRESENTATION DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION — 18h salle polyvalente
- 20 au 25 janvier : FETE VOTIVE DE CASTELNAU DE GUERS organisée par le Comité des Fêtes **** - Lotos, soirées dansantes, concert classique, aubade...
- 25 janvier : Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

FEVRIER 2012

FEVRIER

- 09 février : Vente de crêpes devant l'école — Atelier des Petites Fourmis
- 11 février : Début des vacances scolaires
- 14 février : Fête de la Saint Valentin
- 21 février : Mardi gras
- 24 février : Spectacle "L'Estanquet" par la compagnie du TIO La Rampe : festivité occitane sur le thème du carnaval — 21h Maison du Peuple
- 27 février : Rentrée scolaire

MARS 2012

MARS

- 1er mars : Vente de crêpes devant l'école — Atelier des Petites Fourmis
- 10 mars : Spectacle de la Chorale Bella Ciao—21h à la Maison du Peuple
- 18 mars : Mét'r'Opera—Spectacle de l'Ensemble Vocal de Pézenas—17h à la Maison du Peuple
- 19 mars : 50e Anniversaire du cessez le feu en Algérie — Cérémonie à Pinet
- 20 mars : C'est le printemps
- 22 mars : Vente de crêpes devant l'école — Atelier des Petites Fourmis
- 25 mars : Passage à l'heure d'été (à 2 heures du matin il sera 3 heures)